



AIDE-MEMOIRE POUR LES RESERVATIONS SPORT

1. ACCES

Ouverture du sas d'entrée : les 10 portes se déverrouillent en passant le côté bombé de la clé devant le lecteur qui se trouve contre le côté gauche du sas.

Ouverture de la partie accueil et office : les 2 portes se déverrouillent et les lumières s'allument en passant le côté bombé de la clé « ACCUEIL & OFFICE » devant le lecteur qui se trouve du côté gauche de la double-porte.

Ouverture de la galerie route : les 2 portes se déverrouillent et allument la galerie route en passant le côté bombé de la clé « MANIFESTATION SPORTIVE » devant le lecteur qui se trouve du côté droit de la double-porte au milieu du porte-parapluie.

Allumage de la galerie montagne : presser le bouton S.M. « GALERIE SPORT MONTAGNE » dans l'armoire de la sono qui se trouve entre le WC handicapé et l'ascenseur. Le témoin lumineux doit être allumé.

Extinction du bâtiment : éteindre les interrupteurs qui ont été allumés. Dans l'armoire de la sono, tous les témoins lumineux doivent être éteints, sauf les témoins lumineux « GALERIE SPORT » et « ACCUEIL » (temporisation de 15 minutes avant extinction automatique).

Fermeture des portes : procédure inverse de l'ouverture.

Fermeture automatique des portes (soit entrée principale 10 portes, accueil et galeries sport) :

- à 12h00 puis vers 12h02 réouverture avec la clé
- à 16h30 puis vers 16h32 réouverture avec la clé
- à 24h00 puis vers 24h02 réouverture avec la clé
- depuis 02h00 ouverture spontanée de 10 secondes

Extinction des lumières automatiques :

- à 23h30 et un rappel à 24h00 pour tout le rez-de-chaussée inférieur
- à 01h00 et un rappel à 01h30 pour la galerie route et la galerie montagne
- Il est possible de rallumer après chaque plage de fermeture

2. SECURITE & PREMIERS SECOURS

Durant la journée, il est conseillé de mettre en place des **triopans** et, dès la tombée de la nuit, les **lampes clignotantes**. Ils peuvent être cadenassés de chaque côté de la route (devant la pizzeria et au banc près de la cheminée).

Une **pharmacie** avec du petit matériel de secours, ainsi qu'une **civière** se trouvent dans l'armoire F. Cette armoire se trouve au rez-de-chaussée inférieur et s'ouvre avec la même clé que la clé d'accès aux locaux remise à chaque locataire.

Un **défibrillateur** se trouve au rez-de-chaussée inférieur à côté des WC sport.

3. GALERIE ROUTE & BAR

Au fond de la **galerie route** se trouvent des WC dames et messieurs, ainsi qu'un local de matériel.

Le local matériel comprend 3 chariots de 10 chaises sans crochet, un chariot de 12 tables, 3 récupérateurs pour le PET, un meuble sono et des caisses de récupération du verre et papier.

Le **bar** comprend un point d'eau et d'écoulement, un lave-vaisselle (mode d'emploi dans la porte de l'armoire), des machines à café si souhaitées (facturation CHF 1.20/café), des tiroirs frigorifiques pour le service.

Le bar est muni de prises 16 ampères, il a été prévu pour servir des boissons, cafés et sandwiches. Même la petite restauration devra être confectionnée dans l'office, car le bar n'est pas équipé de hotte de ventilation pour extraire les fumées, ainsi que les odeurs.

L'**office** comprend le matériel de réserve pour la vente de cafés et des tasses dans l'armoire 1 et des verres dans l'armoire 2, le matériel de nettoyage et la chambre froide.

Le **lave-vaisselle de l'office** : pour enclencher le lave-vaisselle, presser sur le bouton préchauffage, attendre deux minutes, remplir le lave-vaisselle et presser sur démarrer. Pour vidanger le lave-vaisselle, éteindre l'appareil en appuyant sur le bouton 0, enlever le bouchon de vidange qui émerge dans l'eau du lave-vaisselle, fermer la porte et presser sur le bouton vidange.

Le stock de papier **WC** se trouve dans le WC handicapé au rez-de-chaussée inférieur.

4. SALLES DE SPORT

Lumière : dans le couloir avant d'entrer dans chaque salle de sport du côté gauche se trouve un interrupteur gris pour l'éclairage d'un passage dans la salle et le local engins.

Les **armoires techniques** des locaux engins 1-2-3 comprennent 2 interrupteurs qui allument une demi-salle, les boutons pour actionner les aérations naturelles, les commandes des engins électriques de la salle respective, une ventouse pour ouvrir les douilles de sol, des branchements sono ainsi qu'un lecteur de musique, la sonorisation.

Sonorisation : en configuration ouverte sur les 3 salles, la sono peut être branchée sur la galerie ou dans le local des engins de la salle 2. Elle diffusera automatiquement dans les 3 salles et dans les galeries sport.

Pour enclencher la sono, presser sur le bouton rouge de la table de mixage on/off. Le témoin lumineux doit être allumé.

Pour enclencher ou éteindre le micro sans fil, presser 3 secondes sur le bouton rouge à l'arrière du micro (attention de ne pas enfoncer le bouton « MUTE » qui coupe le son). Les piles de réserve se trouvent dans l'armoire sono.

Les pupitres de commande des **tableaux d'affichage des scores** en salles 1 et 3 sont stockés respectivement dans les armoires techniques de chaque salle.

Le **gros matériel** disponible dans les locaux engins, ainsi que le **petit matériel** dans l'armoire F, sont à se répartir entre les locataires. Pour connaître l'inventaire du matériel, vous pouvez consulter le document « Descriptif des salles de sport ».

5. NETTOYAGE & RANGEMENTS

Matériel : du matériel de nettoyage se trouve au rez-de-chaussée dans l'office, ainsi qu'au rez-de-chaussée inférieur dans l'armoire F comprenant des plumeaux pour les salles de sport et un nécessaire pour les nettoyages d'urgence, un aspirateur et un racloir pour les vestiaires avec une clé carrée . En cas de nettoyage intermédiaire, le locataire se munira de matériel privé.

Bar & office : la vaisselle, le plan de travail inox ainsi que les tables et bancs noirs seront nettoyés. Les machines à café seront nettoyées, les marcs de cafés vidés et un minimum de 10cm d'eau sera laissé dans le réservoir.

Rez-de-chaussée : Le locataire est tenu de balayer les sols du rez-de-chaussée (galeries route et montagne et office), ainsi qu'en cas d'utilisation des gradins amovibles, de la mise en place, du rangement des barrières de sécurité, ainsi que du balayage et du récurage des marches.

Rez-de-chaussée inférieur : les déchets seront ramassés dans les salles de sport, vestiaires, couloirs et WC.

Poubelles : les sacs sans taxe sont à déposer dans les containers qui sont situés à l'extrémité du couvert à proximité de la cheminée direction Siviriez. Toutes les clés Kaba de couleur bleue permettent de décadénasser les couvercles des containers.

Rangement des locaux : lors de la reddition des locaux, tout doit être à nouveau rangé à sa place initiale.

6. INTERDICTION

Il est interdit de scotcher des documents et affiches contre les murs et les vitrages. Il est possible d'aimer des documents contres les dines métalliques.

Il est interdit de consommer des boissons et de la nourriture dans les salles de sport.

Il est interdit d'utiliser les galeries comme salle d'entraînement ou place de jeux.

La Direction du Cycle d'Orientation de la Glâne & l'Association Bicubic

Pour accord :

Romont, le

Le locataire

Association Bicubic

.....

.....

.....